

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

**Nom du produit :** BM-7000 Solution pour autoclave chimique

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage(s) recommandé(s) :** Utilisé avec des autoclaves chimiques

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant :** N.A.K.P. Foto Inc.  
2575 De Miniac.  
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5  
Canada

**Adresse Url :** [www.nakpfoto.com](http://www.nakpfoto.com)

**Email:** [paul@nakpfoto.com](mailto:paul@nakpfoto.com)

Tel (514) 932-8057

**Distributeur:** Groupe B.M. Inc.  
5890 av. de Monkland, bureau 16  
Montréal, Québec, H4A 1G2  
Canada

**Adresse Url :** <http://www.bmcanada.ca>

**Email:** [info@bmcanada.ca](mailto:info@bmcanada.ca)

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818

Fax: (514) 738-2290

**Numéro d'appel d'urgence** **Cordonnées d'Urgence:** 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada  
**Canutec:** 613-996-6666

### Notes

Bien que ce produit est vendu en format 4L aux consommateurs qui achete en petites quantités, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieux industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

## Section 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

#### Classification du SGH pour le mélange :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - single exposure - Catégorie de danger 3 (Narcotique)

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (danger aigu) - Catégorie de danger 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 3 (Respiratoires)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 2

Irritation oculaire - Catégorie de danger 2

Irritation cutanée - Catégorie de danger 2

Toxicité Aiguë Oral - Catégorie de danger 4

Liquides inflammables - Catégorie de danger 2

### Éléments d'étiquetage

#### Pictogrammes :



**Mentions d'avertissement :**

Danger

**Mentions de danger :** Lire l'étiquette avant emploi. Garder hors de portée des enfants.

Liquide et vapeurs très inflammables.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut irriter les voies respiratoires.  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

**Conseils de prudence :****Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais.

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser électrique, ventilant, éclairage antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Ne pas respirer vapeurs, pulvérisations.

Éviter de respirer vapeurs, pulvérisations.

Se laver vos mains soigneusement après manipulation. .

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire, protection du visage.

**PREMIERS SOINS:** En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise. EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si

l'irritation des yeux persiste, Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU (ou les cheveux) : Laver abondamment à l'eau. Rincer la peau avec de l'eau ou se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste : Consulter un médecin. **En cas d'incendie** : Utiliser produit chimique sec, eau pulvérisée, dioxyde de carbone ou mousse résistant aux alcools pour l'extinction.

**Stockage**

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

**Élimination**

Disposer du contenant vide conformément aux réglementations municipales/provinciales/territoriales. Offrir pour recyclage, si disponible.

**Autres dangers**

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 3. Composition/informations sur les composants

### Substances

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
64-17-5	éthanol	71%	
67-56-1	méthanol	9%	
141-78-6	acétate d'éthyle	0.4%	

## Section 4. Premiers secours

### Description des premiers secours

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent.

#### Contact avec la peau

Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS FAIRE VOMIR. Appeler un centre antipoison, un médecin ou des services médicaux. En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital.

#### Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Si des problèmes respiratoires apparaissent, consulter un médecin/des services médicaux.

### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

**Pour grands incendies:** Eau pulvérisée. Brouillard. Mousse résistant à l'alcool. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

**Pour les petits incendies:** Produit chimique sec. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inapproprié

Jets d'eau directs. Eau (peut ne pas être efficace).

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risque direct d'incendie:** Hautement inflammable. Gaz/vapeur inflammables dans l'air dans les limites d'explosivité.

**Dangers d'incendie/de décomposition:** Un mélange de gaz inflammables et de vapeurs.

**Risque indirect d'incendie:** Peut s'enflammer par des étincelles. Gaz/vapeur se propage au niveau du sol.

### Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

## Conseils aux pompiers

### Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter des vêtements de protection complète.

### Précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer les personnes de la zone. Déplacer les récipients hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque pour le personnel. Ne pas disperser l'agent. Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard; ne pas utiliser de jets d'eau directs. Endiguer la zone de déversement pour empêcher le ruissellement et la contamination des sources d'eau.

### Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources de chaleur et d'inflammation. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible.

### Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est interdit de fumer ou d'utiliser des flammes nues dans les zones de stockage, d'utilisation ou de manutention. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Indications concernant le stockage commun

**Conserver à l'écart:** Lumière directe du soleil. Chaleur. Flamme nue. Étincelles.

Garder le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de substances incompatibles (voir section 10).

#### Emballage approprié

**Récipient/matériaux d'emballage compatibles:** Aluminium. cuivre. Récipients en verre. fer. nickel. polyéthylène. polypropylène. Acier inoxydable 304.

#### Matières incompatibles

Bases fortes. Acides forts. Matières oxydantes.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Paramètres de contrôle pour les composants

##### éthanol

OSHA PEL (TWA) 1000 ppm.  
1900 mg/m<sup>3</sup>.

ACGIH STEL (TLV) 1000 ppm.  
1880 mg/m<sup>3</sup>.

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 1000 ppm.  
1880 mg/m<sup>3</sup>.

##### méthanol

Alberta, Canada (TWA) 200 ppm.  
262 mg/m<sup>3</sup>.

Alberta, Canada (STEL) 250 ppm.  
328 mg/m<sup>3</sup>.

ACGIH TLV (TWA) 400.000000 ppm.

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 200 ppm.  
262 mg/m<sup>3</sup>.

##### acétate d'éthyle

Alberta, Canada (TWA) 400.000000 ppm.  
1440.000000 mg/m<sup>3</sup>.

Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles (VEA) pour les contaminants en suspension dans l'air 400.000000 ppm.  
1440.000000 mg/m<sup>3</sup>.

### Limites d'exposition professionnelle

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que l'emplacement a une ventilation adéquate. Des postes de lavage oculaire sont recommandées dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate.

#### Protection respiratoire

Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence.

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial. Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que des postes de la lavage oculaire sont disponibles. Pour toute utilisation dans de petits établissements ou bureaux, nous recommandons une procédure et une formation concernant le lavage des yeux dans un évier.

### Protection du corps

Porter des gants imperméables. Porter des vêtements de protection ignifuges et antistatiques dans les usines ou grandes zones de production.

### Protection des mains

S'assurer que les gants sont certifiés. Porter des gants imperméables.

### Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Clair
Odeur	Âcre
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	-48°C / -54,4°F
Point d'ébullition	78°C / 172,4°F
Point d'éclair	20°C / 68°F ASTMD92
Taux d'évaporation	2.7 Multiplicateur p/r à l'acétate de butyle
Inflammabilité	Liquide Liquide et vapeur inflammables
Limite d'inflammabilité	3.3 de 19 %vol
Pression de vapeur	50 mmHg
Densité de vapeur	1.59 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative	0.825 Multiplicateur p/r à l'eau @20C
Solubilité	100 % de récupération
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Pourcentage de substances volatiles	100 %vol
Limite d'explosivité (supérieure)	19 %vol
Limite d'explosivité (inférieure)	3.3 %vol
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'éther	Non disponible
Taux d'évaporation en ce qui concerne l'acétate de butyle	2.7

Densité de vapeur en ce qui concerne l'eau

0.825  
Conditions de mesure:  
Température 20°C / 68°F  
Pression : 101.3kPa

## Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

### Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales, une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### Conditions à éviter

**Conserver à l'écart:** Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

### Matières à éviter

**Éviter tout contact ou stockage avec:** Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

## Section 11. Informations toxicologiques

### Informations toxicologiques

#### Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Informations toxicologiques les composants

éthanol

<b>Draize Test - Eye</b>	500 mg, Rabbit, Severe. 500 mg(24hr), Rabbit, Mild.
<b>Draize Test - Skin</b>	20 mg(24h), Rabbit, Moderate.
<b>CL 50 Inhalation</b>	39 g/m <sup>3</sup> (4h), Mouse. 20000 ppm(10h), rat.
<b>DL 50 Orale</b>	3450 mg/kg, Mouse. 6300 mg/kg, Rabbit. 7060 - 9000 mg/kg, Rat.

méthanol

<b>DL 50 INhalation</b>	83.2 mg/L(4h), Rat. 64000 ppm(4h), Rat.
<b>DL 50 Cutanée</b>	15800 mg/kg, Rabbit.

<b>DL 50 Orale</b>	5628 mg/kg, Rat.
acétate d'éthyle	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit est ou contient un composant qui a été déclaré comme potentiellement cancérigène dans sa classification CIRC, ACGIH, NTP ou EPA.
<b>DL 50 Cutanée</b>	> 18000 mg/kg, Rabbit.
<b>CL 50 Inhalation</b>	45000 mg/m <sup>3</sup> (2h), Mouse.
<b>DL 50 Orale</b>	5620 mg/kg, Rat.

### Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Irritation/Corrosion pour les composants

#### acétate d'éthyle

**Sensibilisation cutanée:** Aucune donnée disponible.

**Respiratoire:** Aucune donnée disponible.

**Yeux:** Classé conformément au règlement (UE) 1272/2008, Annexe VI (Tableau 3.1/3.2).

**Peau:** OECD Test Guideline 404 - Rabbit, Mild Skin Irritation.

## Section 12. Informations écologiques

### Toxicité

#### Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Écotoxicité pour les composants

##### éthanol

**CL 50 Poisson:** >10000 mg/l. 12900-15300 mg/L(96hr), Rainbow trout. 11200 mg/L(24hr), Rainbow trout.

**CE 50 Crustacé:** 7800 mg/l, Daphnia.

**CE 50 alevins:** 34900 mg/L(5-30min), *Phytobacterium phosphoreum*.

**Seuil de concentration toxique:** >6500 mg/l, *Pseudomonas putida*. >5000 mg/l, *Scenedesmus quadricauda*. >1450 mg/l, *Mycrosystis aeruginosa*.

**CL 50 Invertébrés:** 7800 mg/l, Daphnia.

**DL 50 Poisson:** 9000 mg/l(24h).

##### acétate d'éthyle

**CL 50 Poisson:** 350.00 - 600.00 mg/l(96h), *Oncorhynchus mykiss* (rainbow trout). 220.00 - 250.00 mg/l(96h), *Pimephales promelas* (fathead minnow).

**CE 50 Crustacé:** 560 mg/l(48h), *Daphnia magna* (Water flea).

**CE50 algues:** 4300 mg/l(24h). 1800.00 - 3200.00 mg/l(72h), *Selenastrum*.

##### méthanol

**EC 50 Bacteria:** 43000 mg/l(5min), *Photobacterium sphoreum*. 40000 mg/l(15min), *Photobacterium sphoreum*. 39000 mg/l(25min), *Photobacterium sphoreum*.

**CL 50 Poisson:** 29400 mg/L(96hr), Fathead minnow. 13 mg/l(96h), Rainbow trout. 8000 mg/l(43hr), Trout.

### Persistance - dégradabilité

OECD Test Guideline 301D: 79% - Readily biodegradable.

### Potentiel de bio-accumulation

#### Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

#### Potentiel de bio-accumulation pour les composants

##### acétate d'éthyle

**Bioaccumulation:** 3 d.



Facteur de bioconcentration (BCF): 30.

## Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

#### Règlementations d'élimination des déchets

Éliminer conformément aux règlements locaux, étatiques et fédéraux.

#### Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 14. Informations relatives au transport

	ADR	IMDG	IATA	DOT
<b>Numéro ONU</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	1986
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	ALCOOLS, INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A. (éthanol, méthanol)
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	3 (6.1)
<b>Groupe d'emballage</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	II
<b>Danger pour l'environnement</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
<b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.			
<b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Aucune donnée disponible pour cette section.			
<b>Autres</b>	Liquide inflammable.			

## Section 15. Informations réglementaires

## Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

### Informations réglementaires pour les composants

#### acétate d'éthyle

Aucune donnée disponible.

#### éthanol

**DSL (Canada):** Présent.

**TSCA:** Présent.

#### méthanol

**DSL (Canada):** Présent.

**TSCA:** Présent.

## Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

## Section 16. Autres informations

### Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts mentionnés, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présenté et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

### Abréviations et acronymes

**ACGIH:** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

**CL 50:** Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

**DL 50:** Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

**DOT:** Department of Transportation, USA.

**N/A:** Sans objet.

**N/AV:** Non disponible.

**N/D:** Non déterminé.

**OSHA:** Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail.

**PEL:** Limite d'exposition admissible.

**TLV:** Valeur limite d'exposition.

**TWA:** Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Approuvée par: Steve Bishyk, N.A.K.P. Foto Inc.